



## Demande de renseignements

Par **sandy1bis2000**, le **31/03/2010** à **10:11**

Bonjour,

Mes parents sont séparés depuis 1985 mais non divorcés. Ils effectuent chacun une déclaration d'impôt en se déclarant séparés sur cette dernière et n'habitent plus ensemble depuis leur séparation.

Mon père est en phase terminale d'un cancer.

Que se passera-t-il lors de son décès.

Ma mère aura-t-elle un droit sur la succession (nous sommes 3 frères)(meubles, argent...)

Pourra-t-elle prétendre à des droits de pension de reversion auprès de la caisse d'assurance maladie ?

En vous remerciant par avance pour votre aide.